

mini Decroly Flash

03/10

Le journal de l'Association des amis de l'école publique Decroly

49, avenue Daumesnil - 94160 Saint-Mandé

Tél. : 01 43 65 99 17 - Email : asso@ecoledecroly.com - www.ecoledecroly.com

Mobilisation générale !

*Decrolyens de tous poils ! C'est bientôt le printemps...
On sort de l'hibernation et on se mobilise !*

Alerte sur le recrutement des enfants !

L'école a été reçue par des responsables de l'Inspection Académique et du Conseil Général pour définir les modalités de recrutement des nouveaux élèves.

Habituellement, le recrutement se déroule à 3 moments différents :

- à l'entrée au PJE,
- à l'entrée en 6e,
- et dans les classes où se libèrent des places en cours de scolarité.

Il a lieu par tirage au sort, sauf dans certains cas prioritaires. Ainsi, un enfant entré au PJE et qui poursuit sa scolarité jusqu'en 3e bénéficie de la pédagogie Decroly pendant 12 ans : opportunité unique au sein de l'Education Nationale d'un enseignement global et cohérent !

Or, l'Inspection Académique et le Conseil Général ont mis au point un document à faire obligatoirement remplir par les familles pour l'inscription de leur enfant à Decroly.

D'un côté, nous nous félicitons que l'Institution élabore un document qui tienne compte de notre spécificité. D'un autre côté, nous sommes inquiets des nouvelles exigences qui pourraient être imposées aux familles. C'est pourquoi, le CA a écrit un courrier à l'Inspection académique et au Conseil Général pour leur demander de

prendre en compte deux éléments qui nous sont chers :

1- Considérer Decroly comme un ensemble scolaire sans rupture pédagogique pour l'enfant de la maternelle au collège. En effet, pourquoi exiger des familles qu'elles remplissent la demande d'affectation à chaque entrée dans un nouveau cycle ? Les familles devraient renouveler leur demande pour l'entrée en 6ème, alors qu'elles l'ont déjà fait pour l'entrée en maternelle en répondant aux exigences de domiciliation dans le Val-de-Marne ? Nous craignons, qu'à l'avenir, les enfants se voient refuser leur entrée en 6e du simple fait que leur famille ait dû déménager dans un autre département au cours de leur scolarité. Cela remettrait en cause le droit à la continuité scolaire et donc, la cohérence pédagogique de Decroly.

2- Assurer la priorité aux fratries. En effet, ne pas pouvoir assurer aux familles que leurs enfants -frères et sœurs, même ayant plusieurs années d'écart- bénéficieront de la même éducation et de la même pédagogie nous paraît relever de l'iniquité.

Nous vous tiendrons informés des suites données, et nous vous solliciterons le jour de la braderie : samedi 27 mars, pour **signer une pétition qui reprendra ces deux points.** Alors soyez nombreux à soutenir notre action et... restons **mobilisés !**

petit agenda decrolyen

Samedi 27 mars

Braderie de Printemps !

Venez nombreux ! Apportez vêtements, jouets, livres et babioles en tout genre à déposer au PAE :

- jeudi 25/03 à partir de 8h30 & à partir de 16h30,

- vendredi 26/03 à partir de 8h30 & à partir de 16h30.

Venir c'est bien, participer c'est encore mieux ! Nous manquons de bras ! Inscrivez-vous au secrétariat. Il nous faut des volontaires pour trier les vêtements toute la journée de vendredi : moment convivial à partager au moins une fois dans sa vie (si, si, je vous l'assure !)

Il nous faut des volontaires pour la préparation de la braderie samedi matin (installation, tartinage...).

Et surtout, il nous faut des volontaires pour tout ranger après ! Et ça aussi, c'est très sympa ! Essayez, vous verrez !

Enfin, préparez des gâteaux, tartes salées et tout ce que vous voudrez... que nous dégusterons ensemble tout au long de cette merveilleuse journée de braderie, qui sera une réussite puisque tous les parents se seront **mobilisés !**

Samedi 10 avril

Decroly Café

sur le thème : *Que fait l'Association des Amis de l'école Decroly ? Qui sont ceux du CA ?*
Tout ce que vous avez toujours voulu savoir... Venez nombreux ! Soyons **mobilisés !**

La rénovation, c'est reparti !

- Un groupe de travail composé de 2 enseignants du Primaire, 2 enseignants du Collège et 3 parents du CA rencontre tous les mois l'architecte du Conseil Général nommée pour assurer la rénovation des locaux de l'école.
- Nous vous tiendrons informés de l'évolution du projet très prochainement.

Dans le prochain
Decroly Flash :
Spécial enfants
sur leur thème :
le travail...
Sortie : avril 2010.